

# IRAN



## DÉTROIT D'ORMUZ : vers une nouvelle géopolitique du sport ?



Par le Pr Alain LORET

L'escalade des tensions dans le détroit d'Ormuz révèle la vulnérabilité d'un modèle sportif fondé sur la rente énergétique des pays du Golfe. Une décennie de diplomatie sportive et plus de 47 milliards de dollars d'investissements sont aujourd'hui brutalement remis en question.

Considérant les conséquences encore masquées de la crise qui se profilent, ce document analyse la recomposition potentielle de l'économie mondiale du sport et ses implications géopolitiques.

### La fragilité du modèle Golfe

Un *soft power* adossé à la rente pétrolière désormais menacé

### L'effet domino économique

Assureurs, sponsors, sécurité : une chaîne de déstabilisation

### "Remondialisation du sport"

De nouveaux pôles structurants émergent en Europe, Asie et Inde

Écoutez directement le podcast  
du document en cliquant [ICI](#)



# Le Golfe comme pivot géopolitique du sport mondial

## Une décennie de montée en puissance

Depuis le début des années 2010, les monarchies du Golfe — Qatar, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis — ont méthodiquement transformé le sport international en instrument central de leur politique étrangère. Cette stratégie, souvent qualifiée de **sportswashing** par ses détracteurs, visait à remodeler leur image sur la scène internationale, à diversifier des économies dépendantes des hydrocarbures et à acquérir une légitimité symbolique irremplaçable.

Le sport constituait, dans cette architecture, bien plus qu'un simple vecteur d'image : il était le socle d'une diplomatie de l'influence fondée sur la capacité à attirer, financer et organiser les plus grandes compétitions sportives planétaires.

## L'ampleur des investissements

Les chiffres témoignent de l'ambition de ce projet. La Coupe du monde 2022 au Qatar a mobilisé des ressources sans précédent dans l'histoire du football. L'Arabie Saoudite a engagé des milliards dans la création de la Saudi Pro League, le rachat de clubs européens emblématiques et l'organisation de grands prix de Formule 1, de tournois de golf LIV et d'événements de boxe mondiale. Les Émirats ont consolidé leur emprise à travers Manchester City et une infrastructure d'événements sportifs de premier plan.

Au total, ce sont **plus de 47 milliards de dollars** qui furent engagés dans une stratégie cohérente de repositionnement géopolitique par le sport, faisant du Golfe le principal bailleur de fonds de l'économie sportive mondiale au cours de la dernière décennie.



# La Résolution 2817 de l'ONU et la transformation juridique du risque

La transformation juridique de la région en zone de guerre *via* la Résolution 2817 de l'ONU constitue un tournant géopolitique majeur dont les effets sur l'économie sportive mondiale sont encore sous-estimés par les spécialistes. Il ne s'agit plus d'un risque diffus et tolérable, mais d'une qualification formelle qui enclenche des mécanismes automatiques dans les sphères assurantielles, contractuelles et diplomatiques.

## Dimension assurantielle

Dès lors qu'une région est qualifiée de zone de guerre par une résolution onusienne contraignante, les principaux assureurs internationaux activent des clauses d'exclusion automatique. Les polices couvrant les grands événements sportifs, les déplacements d'athlètes, les équipements et les droits télévisés deviennent tous caduques ou se renchérissent à des niveaux prohibitifs. Aucun organisateur sérieux ne peut assumer ce risque résiduel, ce qui rend de facto impossible la tenue d'événements majeurs.

## Dimension contractuelle

Les contrats de sponsoring, de diffusion et de partenariat incluent systématiquement des clauses de force majeure et de risque-pays. La qualification juridique opérée par la résolution onusienne offre aux partenaires commerciaux un fondement solide pour activer ces clauses et se retirer sans pénalité. Ce qui relevait hier de la décision commerciale discrétionnaire devient aujourd'hui une nécessité juridique pour de nombreux acteurs institutionnels soumis à des obligations de conformité.

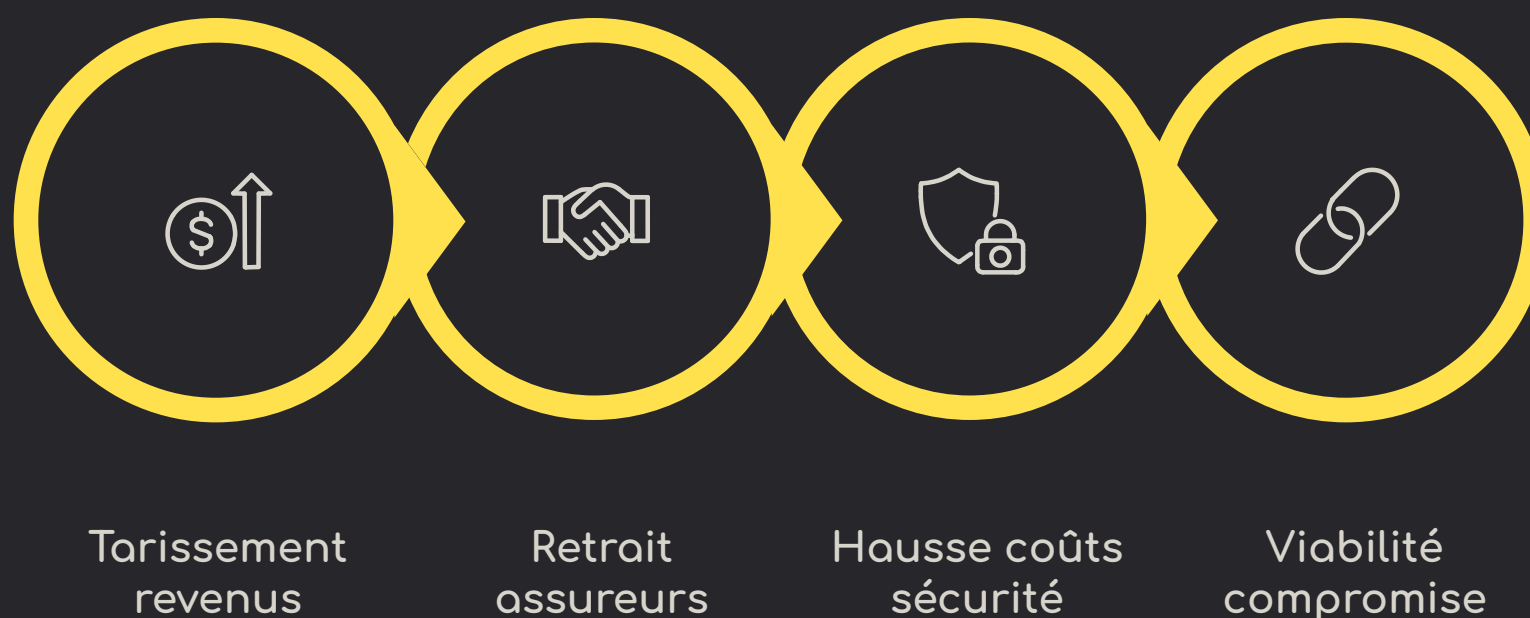
## Dimension diplomatique

La résolution modifie également les calculs diplomatiques des fédérations sportives internationales. Le CIO, la FIFA, la World Athletics et les autres instances gouvernantes doivent désormais justifier publiquement toute attribution d'événement à des États opérant dans un environnement de guerre qualifié par l'ONU. La pression des comités nationaux olympiques, des athlètes et des partenaires médiatiques s'en trouve mécaniquement renforcée.



# Effet domino : une chaîne de déstabilisation en cascade

La crise ne produit pas ses effets de manière ponctuelle ou sectorielle : elle déclenche une **réaction en chaîne** qui touche simultanément plusieurs dimensions de l'économie sportive mondiale. Comprendre cette dynamique systémique est indispensable pour mesurer la profondeur du choc et anticiper les recompositions à venir.



Chaque étape de cette cascade amplifie les effets de la précédente. Le tarissement des revenus énergétiques réduit la capacité des États du Golfe à subventionner leurs engagements sportifs. Ce signal financier provoque le retrait préventif des assureurs et sponsors, qui ne souhaitent pas être exposés à un risque souverain en mutation. La hausse corrélative des coûts de sécurisation grève les budgets opérationnels des événements, transformant des projets rentables en gouffres financiers. In fine, c'est la viabilité d'ensemble des programmes sportifs — compétitions internationales, circuits professionnels, investissements dans des clubs étrangers — qui se trouve compromise.

# Le PSG : un actif devenu vulnérable

Le cas du Paris Saint-Germain cristallise de manière exemplaire les tensions entre ambition géopolitique et vulnérabilité structurelle. Propriété du fonds souverain qatari QSI depuis 2011, le club parisien a été l'instrument le plus visible de la stratégie de *soft power* de Doha. Sa transformation en marque mondiale, ses recrutements spectaculaires et son rayonnement médiatique ont directement servi les intérêts diplomatiques du Qatar bien au-delà du terrain sportif.

## Les risques immédiats

La contraction des revenus pétroliers et la reconfiguration des priorités budgétaires de l'État qatari pourraient remettre en cause la politique de dépenses somptuaires qui a caractérisé le PSG depuis une décennie. Les contraintes du fair-play financier de l'UEFA, jusqu'ici contournées grâce à l'ingéniosité juridique et à la profondeur des poches qataries, deviennent plus contraignantes dès lors que le flux de capitaux se tarit.

Par ailleurs, la perception du risque-pays associé dorénavant au Qatar affecte la capacité du club à conclure des partenariats de premier plan avec des multinationales soucieuses de leur image et de leur exposition géopolitique.

## Une fragilité systémique

Le cas du PSG n'est pas isolé. Newcastle United, propriété du fonds souverain saoudien PIF, et les clubs des Émirats partagent une vulnérabilité structurelle analogue : leur modèle économique repose sur la disponibilité et la volonté d'injection permanente de capitaux publics issus de la rente énergétique d'États désormais soumis à des contraintes géopolitiques inédites.

Cette dépendance, longtemps perçue comme une garantie de stabilité financière illimitée, se révèle être un facteur de fragilité systémique dès lors que le contexte géopolitique régional se dégrade substantiellement.



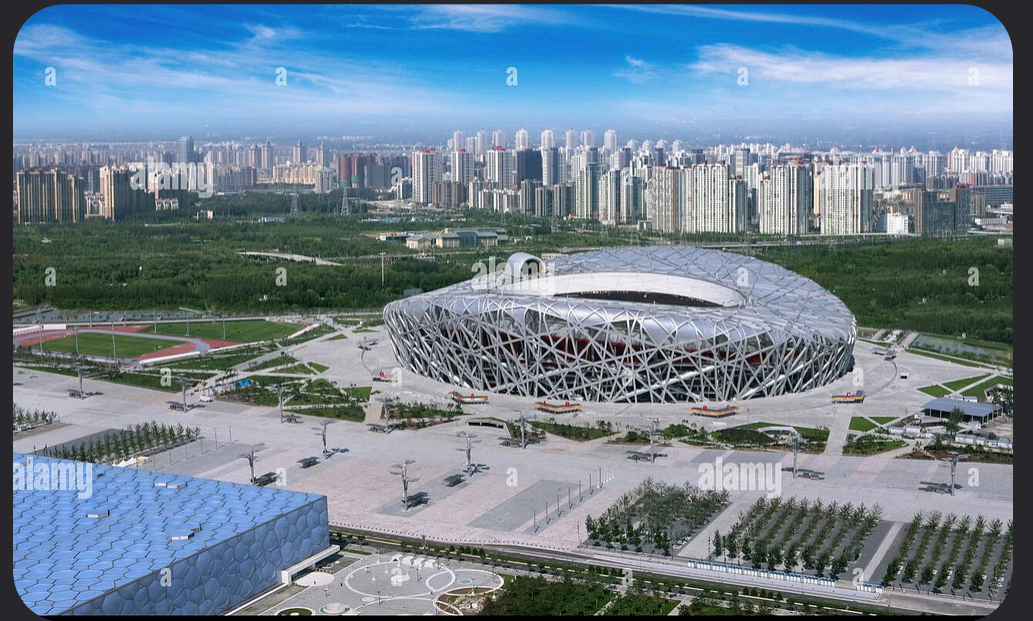
# La "remondialisation du sport": un nouveau centre de gravité

Le retrait potentiel du Golfe ouvre un vide financier, organisationnel et symbolique de première importance dans l'économie mondiale du sport. Ce vide ne restera pas inoccupé : il constitue, au contraire, une opportunité structurelle pour les espaces géopolitiques qui combinent capacité d'investissement, stabilité institutionnelle et crédibilité internationale. La notion de "remondialisation du sport" désigne précisément ce processus de redistribution des centres de gravité de l'économie sportive mondiale.



## Marchés européens

L'Europe retrouve une centralité qu'on croyait partiellement concurrencée. Elle offre des garanties institutionnelles, juridiques et logistiques inégalées, un marché de consommateurs sportifs parmi les plus développés et une infrastructure médiatique sans équivalent. La Bundesliga, la Premier League et la Liga demeurent les références mondiales en matière de gouvernance sportive professionnelle.



## Marché chinois

La Chine, malgré des ambitions sportives contrariées ces dernières années, conserve un potentiel de marché intérieur considérable et une capacité d'investissement public massive. Sa stratégie de long terme dans le sport mondial — notamment à travers les droits télévisés, les sponsors et les acquisitions de clubs — reste structurellement orientée à la hausse, indépendamment des fluctuations conjoncturelles.



## Amérique du Nord

Le marché nord-américain, porté par la dynamique des droits télévisés, de la billetterie et du *sponsoring corporate*, représente l'écosystème sportif commercial le plus mature et le plus résilient. L'organisation conjointe de la Coupe du monde 2026 par les États-Unis, le Canada et le Mexique illustre sa capacité à accueillir des événements de la plus haute importance avec des garanties institutionnelles maximales. Les JO de Los Angeles en 2028 renforceront cette capacité.

# L'axe pacifique : un pôle de substitution crédible

L'Australie, le Japon et la Corée du Sud forment un **axe pacifique** dont la montée en puissance dans la gouvernance du sport mondial était déjà amorcée avant la crise du Golfe. Elle est désormais susceptible d'accélérer considérablement. Ce pôle de substitution présente des atouts spécifiques qui le distinguent des autres candidats à la centralité sportive mondiale.



## Expérience organisationnelle

Le Japon (JO 2020, Coupe du monde rugby 2019), l'Australie (JO 2000, Coupe du monde féminine 2023) et la Corée du Sud (JO 2018, Coupe du monde 2002) ont accumulé une expertise organisationnelle de premier ordre, reconnue par les fédérations internationales comme une garantie de fiabilité opérationnelle.



## Image de sécurité géopolitique

Ces trois démocraties stables, ancrées dans des alliances occidentales solides et disposant d'infrastructures de sécurité éprouvées, offrent un profil de risque géopolitique que les assureurs, sponsors et diffuseurs considèrent comme structurellement faible — un avantage décisif dans un contexte mondial dégradé.



## Position géographique stratégique

L'axe pacifique bénéficie d'une position géographique qui facilite la captation des marchés de consommateurs sportifs d'Asie du Sud-Est et du Pacifique, une région démographiquement dynamique dont le poids dans l'économie mondiale du sport est appelé à croître significativement dans les deux prochaines décennies.

# L'Inde : l'acteur émergent le mieux positionné

## Un avantage structurel en construction

L'Inde se présente comme l'acteur émergent le plus susceptible de convertir la redistribution géopolitique du sport en **avantage structurel durable**. Cette position singulière résulte de la convergence de plusieurs facteurs que peu d'autres États peuvent aujourd'hui réunir simultanément.

Le marché intérieur indien — 1,4 milliard d'individus, une classe moyenne en expansion rapide, une pénétration croissante des plateformes numériques — constitue un actif incomparable pour les détenteurs de droits sportifs en quête de nouvelles sources de revenus. La valorisation explosive de l'Indian Premier League (cricket) a démontré la profondeur de cet appétit pour le spectacle sportif premium.

Par ailleurs, la croissance économique soutenue de l'Inde lui confère une capacité d'investissement public et privé dans les infrastructures sportives qui n'existait pas à la même échelle il y a dix ans.

## Une ambition diplomatique affirmée

Au-delà de ses atouts économiques, l'Inde affiche une **ambition diplomatique explicite** dans la compétition pour l'accueil des grands événements sportifs internationaux. Sa candidature pour l'organisation de la Coupe du monde de football, ses investissements dans le cricket international [second "sport le plus regardé" dans monde après le football, NDLR] et son engagement croissant dans l'athlétisme et le badminton témoignent d'une stratégie cohérente de montée en puissance.

L'Inde combine en outre un positionnement géopolitique singulier — sa non-appartenance aux blocs traditionnels, sa relation équilibrée avec Washington, Moscou et Pékin — qui en fait un terrain neutre particulièrement attractif pour des fédérations sportives internationales soucieuses d'éviter les controverses politiques.

Sa gouvernance sportive nationale, longtemps critiquée pour ses dysfonctionnements, fait l'objet de réformes accélérées sous l'impulsion d'une classe politique qui a compris la valeur géopolitique du sport comme instrument de projection internationale. La Coupe du monde de cricket T20 organisée en Inde en 2024 a constitué un test grandeur nature concluant en termes de capacité organisationnelle et d'attractivité commerciale.



# Le nouvel arbitrage : solvabilité, stabilité et crédibilité

La recomposition en cours de la géopolitique du sport international peut se lire comme l'émergence d'un nouveau paradigme d'évaluation des partenaires et des sites. L'ère des pétrodollars illimités avait temporairement suspendu les critères traditionnels de sélection des événements sportifs majeurs au profit d'un critère unique : la capacité financière brute. Dans ce modèle, les fédérations internationales — FIFA, CIO, mais aussi les grandes instances du sport automobile, du golf ou de l'athlétisme — ont progressivement accepté de relativiser des considérations jadis centrales, telles que la solidité des institutions, la prévisibilité juridique, la qualité du cadre assurantiel ou la réputation politique des pays hôtes. La Coupe du monde 2022 au Qatar, le développement de Grands Prix de Formule 1 en Arabie saoudite, ou encore l'essor de LIV Golf ont illustré cette distorsion : des événements de très grande visibilité ont pu être attribués ou redéployés dans des espaces où la puissance de financement primait sur la cohérence normative, parfois au prix de critiques sur les droits, la durabilité des montages contractuels et l'alignement avec les valeurs affichées par les organisations sportives. La crise du Golfe restaure la complexité de cet arbitrage en réintroduisant des variables longtemps sous-pondérées. Elle agit comme un révélateur des fragilités systémiques d'un modèle trop dépendant de la rente souveraine, de la surenchère symbolique et de la promesse de liquidités immédiates : lorsque les conditions géopolitiques se durcissent, que la perception du risque augmente et que les coûts de réputation se matérialisent, les limites de cette logique apparaissent au grand jour. Les fédérations sont alors contraintes de réévaluer leurs grilles d'analyse, non plus en fonction de la seule abondance des moyens disponibles, mais selon la robustesse de l'environnement dans lequel ces moyens s'inscrivent et la capacité des partenaires à soutenir un engagement crédible dans la durée.



Ce triple arbitrage redessine la carte des partenaires attractifs pour les fédérations sportives internationales. Chacun des trois critères joue désormais un rôle spécifique et complémentaire.

- La **solvabilité** ne se réduit plus à la capacité d'annoncer un financement spectaculaire ou d'absorber, à court terme, le coût d'un événement ; elle suppose la démonstration d'une capacité d'investissement **pérenne**, adossée à des sources de revenus diversifiées, à des institutions budgétairement solides et à une trajectoire macroéconomique soutenable. Autrement dit, les injections ponctuelles de capitaux souverains ne suffisent plus si elles ne s'inscrivent pas dans un modèle de financement reproductible et résilient.
- La **stabilité géopolitique**, ensuite, n'est plus une simple donnée d'ambiance diplomatique : elle conditionne directement les clauses d'assurance, les mécanismes de force majeure, les primes de risque et la capacité même de conclure des contrats d'organisation robustes. Dans un contexte de tensions régionales, de sanctions potentielles ou d'incertitudes réglementaires, la sécurisation juridique devient un actif aussi décisif que la disponibilité des infrastructures.
- Enfin, la **crédibilité institutionnelle** est devenue un prérequis pour les sponsors et diffuseurs occidentaux, soucieux de limiter leur exposition réputationnelle. Elle renvoie à la qualité de la gouvernance sportive, à la transparence des processus décisionnels, au respect des droits fondamentaux et à l'existence d'interlocuteurs perçus comme légitimes par les marchés médiatiques mondiaux.

**Ces trois dimensions interagissent étroitement** : une solvabilité forte mais dépourvue de crédibilité institutionnelle demeure difficilement monétisable ; une stabilité politique sans profondeur financière limite l'ampleur des projets ; une crédibilité reconnue, enfin, ne suffit pas si l'environnement sécuritaire ou budgétaire reste trop fragile.

Les États qui ne peuvent offrir qu'un seul de ces trois atouts — comme certains marchés émergents disposant de capitaux mais manquant de stabilité géopolitique, ou des démocraties stables mais aux capacités d'investissement limitées — se trouvent structurellement désavantagés.

Ce sont précisément les acteurs qui combinent les trois dimensions — l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, le Japon et potentiellement l'Inde — qui apparaissent comme les grands bénéficiaires de la recomposition en cours. Pour les fédérations internationales, l'enjeu est désormais clair : elles devront **réviser leurs critères de candidature**, intégrer des outils d'évaluation plus exigeants et assumer qu'un grand événement sportif ne peut plus être pensé comme une simple transaction financière, mais comme un engagement de long terme dans un écosystème économique, juridique et politique soutenable.



# CONCLUSION

## Vers une nouvelle géopolitique du sport post-pétrodollars

Les tensions dans le détroit d'Ormuz et leurs répercussions sur le modèle sportif des monarchies du Golfe constituent un révélateur puissant des fragilités structurelles d'une diplomatie sportive fondée sur la seule puissance financière de la rente énergétique. Ce que l'on prenait pour une domination durable s'avère être une hégémonie contingente, dépendante d'un contexte géopolitique régional dont la stabilité n'était pas garantie.

### → La fin de "l'exception pétrodollars"

Le sport international ne peut plus être organisé autour d'un seul centre de gravité financier. La concentration des investissements dans une région géopolitiquement instable a créé une vulnérabilité systémique que la crise actuelle met brutalement en lumière. La diversification des centres de pouvoir sportif est désormais une nécessité structurelle, non plus un choix idéologique.

### → La réhabilitation de la gouvernance institutionnelle

La crise réhabilite les vertus — longtemps sous-évaluées dans le discours sur la modernisation du sport mondial — de la gouvernance institutionnelle solide, de l'État de droit et de la stabilité politique. Ces attributs, que les démocraties établies semblaient avoir du mal à valoriser face aux chéquiers des fonds souverains, redeviennent des actifs décisifs dans la compétition pour l'organisation des grands événements.

### → L'émergence d'une multipolarité sportive

Le sport international entre dans une phase de multipolarité structurelle où plusieurs pôles — Europe, Amérique du Nord, axe pacifique, Inde — co-déterminent les règles du jeu économique et diplomatique. Cette multipolarité, plus complexe à gérer pour les fédérations internationales, est potentiellement plus résiliente et plus équitable qu'un système dominé par un seul centre de financement.

### → Un agenda de recherche renouvelé

Pour les chercheurs universitaires en géopolitique du sport, la crise actuelle ouvre un agenda de recherche considérable : cartographie des nouveaux flux d'investissement, analyse des reconfigurations institutionnelles des fédérations, étude des stratégies d'adaptation des États du Golfe et modélisation des scénarios de remondialisation. La discipline dispose là d'un cas d'école d'une richesse analytique exceptionnelle.

Le sport international se redessine non plus autour de la seule puissance d'investissement des pétrodollars, mais autour d'un nouvel arbitrage entre **solvabilité, stabilité géopolitique et crédibilité institutionnelle** — trois critères qui redéfinissent durablement la carte des puissances sportives mondiales.

# Glossaire

## **Diplomatie sportive** —

Utilisation des événements et institutions sportifs comme instruments de politique étrangère et de soft power par les États.

**Pétrodollars** — Revenus en dollars américains générés par l'exportation de pétrole, réinvestis par les monarchies du Golfe dans des actifs sportifs (clubs, droits d'organisation, sponsoring).

**Soft power** — Concept forgé par Joseph Nye désignant la capacité d'un État à influencer les comportements d'autres acteurs par l'attractivité culturelle, idéologique ou institutionnelle plutôt que par la contrainte.

**Sportswashing** — Stratégie consistant à utiliser l'organisation d'événements sportifs majeurs ou l'acquisition de clubs pour améliorer l'image internationale d'un État ou détourner l'attention de critiques politiques.

**Fonds souverain** — Véhicule d'investissement public géré par un État, alimenté par les excédents de revenus nationaux (notamment pétroliers), utilisé pour acquérir des actifs stratégiques à l'étranger (ex. QIA, PIF).

**Résolution 2817 de l'ONU** — Résolution fictive du Conseil de sécurité des Nations Unies utilisée dans ce document comme hypothèse de travail pour désigner la qualification juridique du détroit d'Ormuz en zone de conflit armé.

**Détroit d'Ormuz** — Voie maritime stratégique reliant le golfe Persique au golfe d'Oman, par laquelle transite environ 20 % du pétrole mondial ; point de tension géopolitique majeur entre l'Iran et les monarchies du Golfe.

**Force majeure** — Clause contractuelle permettant à une partie de se dégager de ses obligations en cas d'événement imprévisible, irrésistible et extérieur (guerre, catastrophe naturelle), fréquemment invoquée dans les contrats d'organisation d'événements sportifs.

**Géopolitique du sport** — Champ disciplinaire analysant les interactions entre le sport international et les dynamiques de pouvoir entre États, organisations internationales et acteurs privés.

**Multipolarité sportive** — Configuration émergente du sport mondial dans laquelle plusieurs pôles régionaux (Europe, Amérique du Nord, axe pacifique, Inde) co-déterminent les règles économiques et diplomatiques, en remplacement d'un système centré sur un seul acteur dominant.

**QIA (Qatar Investment Authority)** — Fonds souverain du Qatar, principal véhicule d'investissement sportif de l'émirat, notamment propriétaire du Paris Saint-Germain via QSI (Qatar Sports Investments).

**PIF (Public Investment Fund)** — Fonds souverain de l'Arabie Saoudite, instrument central de la Vision 2030, impliqué dans l'acquisition de Newcastle United, la création du LIV Golf et l'organisation de la Coupe du monde 2034.

**Solvabilité** — Dans le contexte de ce document, capacité d'un État ou d'une entité à honorer ses engagements financiers sur le long terme, indépendamment de la volatilité des revenus pétroliers.

**Crédibilité institutionnelle** — Reconnaissance par les fédérations sportives internationales, les sponsors et les diffuseurs de la fiabilité juridique, éthique et organisationnelle d'un partenaire ou d'un pays hôte.

**Remondialisation du sport** — Processus de redistribution géographique des centres de pouvoir, d'investissement et d'organisation du sport mondial, accéléré par la crise géopolitique du Golfe.